

PLATEFORME DE TÉLÉDÉCLARATION DE L'AOC VENTOUX

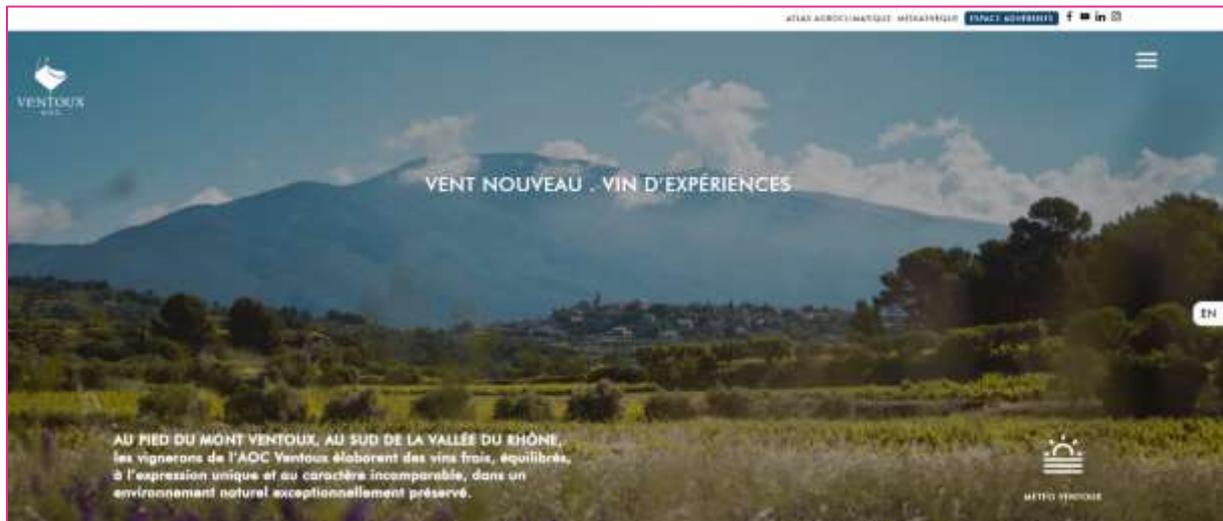


SOMMAIRE

1 - Connexion à mon espace adhérent.....	2
1.1 Je me connecte via Déclarvins.....	3
1.2 Je me connecte avec mes codes adhérents	3
2 - Données personnelles.....	4
2.1 Vérification de mes données	4
2.2 Changement du mot de passe	4
3 - Déclaration de Revendication (DREV).....	5
3.1 Je suis une Cave Particulière.....	5
3.2 Je suis une Cave Coopérative	12
3.3 Je suis un Négociant Vinificateur	14

1 - Connexion à mon espace adhérent

Accéder au site de l'AOC Ventoux : aoc-ventoux.com



Cliquez sur **ESPACE ADHERENTS** . La fenêtre suivante s'ouvrira :

Depuis votre Interpro (via VitiConnect):

CONNEXION VIA DÉCLARVINS

Première connexion :

S'il s'agit de votre première connexion, munissez vous de votre identifiant et du code de création à 4 chiffres qui vous ont été fournis.

CRÉER VOTRE COMPTE

1.1 Je me connecte via Déclarvins

Si vous possédez un compte Déclarvins, vous pouvez vous connecter directement avec vos codes en cliquant sur :

CONNEXION VIA DECLARVINS

1.2 Je me connecte avec mes codes adhérents

Vous devez cliquer sur **CREER VOTRE COMPTE** . Une nouvelle fenêtre apparaîtra :



Première connexion

Afin d'accéder à la plateforme de télédéclaration, veuillez remplir les champs suivants :

Identifiant ODG :

Code de création (fourni par l'ODG) :

Valider

Entrez les codes fournis par l'ODG puis validez.

Note : Si vous avez perdu vos codes, veuillez nous contacter pour qu'ils vous soient renvoyés.

2 - Données personnelles

2.1 Vérification de mes données



Cliquez sur **Habilitations** et vérifiez que toutes vos données (CVI, SIRET, adresse, email, téléphone...) sont exactes.

Vous pouvez modifier certaines informations.

Si vous ne pouvez pas les rectifier, veuillez nous contacter afin que nous puissions le faire.

2.2 Changement du mot de passe

En cliquant sur l'icône profil en haut à droite, vous pouvez modifier différentes données, ainsi que votre mot de passe.

Votre identifiant restera toujours le même lors de chaque connexion.

3 - Déclaration de Revendication (DREV)

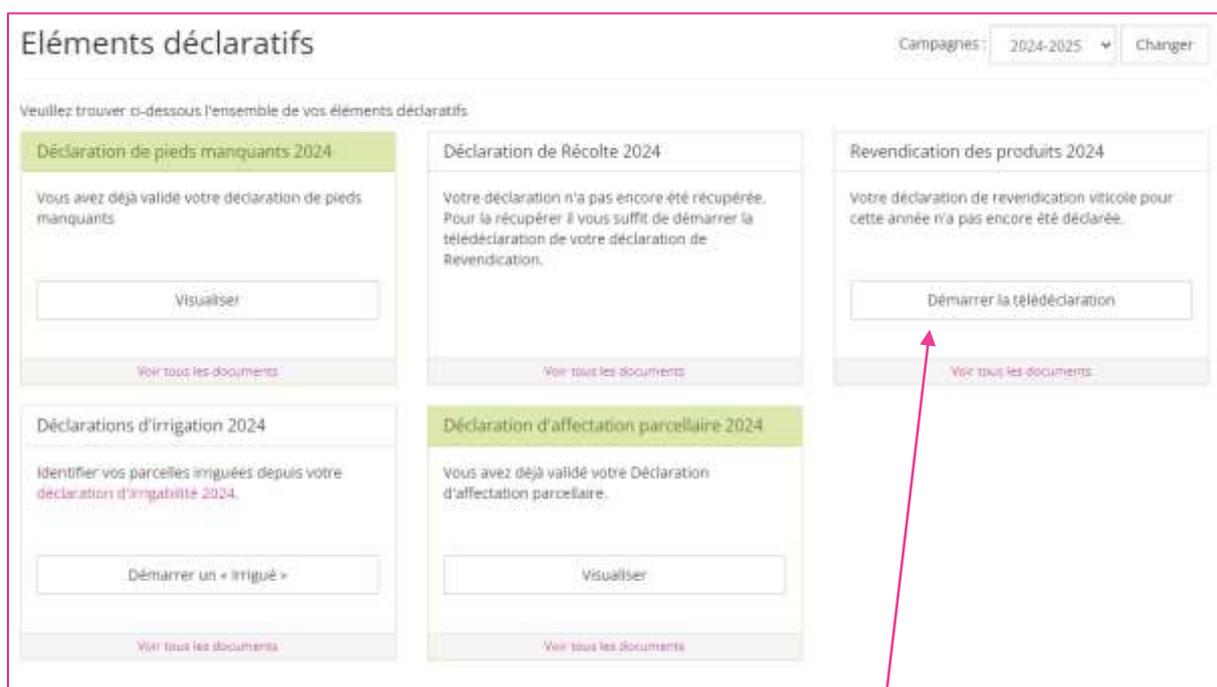
La Déclaration de Revendication est à faire jusqu'au 31/12 de chaque année.

3.1 Je suis une Cave Particulière

Avant de commencer la saisie de votre DREV, il est impératif que vous ayez déjà déclaré votre déclaration de récolte (DR) sur Prodouane car la plateforme transfère votre DR vers la DREV automatiquement.



Vous cliquez sur **Déclarations**. Apparaît une nouvelle fenêtre « Eléments déclaratifs ».



Dans l'encadré « Revendication des produits », cliquez sur « Démarrer la télédéclaration », la fenêtre ci-dessous apparaît :

Avez-vous des certifications ?

Pour vous faciliter la saisie de cette DRev, merci de nous indiquer si vous revendez des volumes en :

Conventionnel

Conversion en Bio

HVE

AB hors conversion

Biodynamie hors conversion

Annuler Valider

NB : Si vous êtes déjà certifié AB, veuillez cocher « AB hors conversion »
Si vous êtes en cours de certification AB, veuillez cocher « Conversion en Bio »

Cochez les cases correspondant à votre certification et validez. S'en suit différents onglets :

- Le 1^{er} onglet **Entreprise** concerne les informations relatives à votre établissement. Merci de vérifier l'exactitude, puis cliquez sur « valider et continuer ».

1 Entreprise 2 DR 3 Superficies 4 Répartition du VCI 2020 5 Volumes AOP 6 Validation

Entreprise Données administratives, merci de les modifier en cas de changement

N° CVI	8412345678	Raison Sociale	Mme Vigneronne
N° SIRET	123 456 789 00012	Adresse	388 av Jean-Jaurès
		Commune	Carpentras
		Code Postal	84200
		Téléphone Bureau	
		Téléphone Mobile	06 01 02 03 04
		Email	vigneronne@vin-du-ventoux.com

Logement du vin (éditer)
Le vin est logé à la même adresse que l'entreprise

Changer les certifications que je déclare

Retourner à mon espace Modifier Valider et continuer

- Le 2^{ème} onglet **DR** concerne votre Déclaration de Récolte, qui sera importée via Produane. En ayant déclaré votre DR au préalable sur Produane, les données de la déclaration seront automatiquement transférées et votre DREV sera ainsi pré-saisie.



Si le transfert échoue, la fenêtre ci-dessous apparaîtra. Pour continuer avec votre DR, vous pouvez tout de même importer le fichier de votre Déclaration de Récolte que vous aurez préalablement récupérée sur Produane.

Attention : seul un fichier Excel (format.xls) est accepté !



- Le 3^{ème} onglet **Superficies** reprend les superficies par produit et par couleur importées de votre DR.

La superficie est reportée automatiquement à la suite de votre DR si vous apportez tout en Cave Particulière.

Si vous êtes un apporteur mixte (CP + Coop ou CP + Vinif), vous aurez la possibilité de rectifier la surface dans le rectangle blanc correspondant.

Produit revendiqué avec sa couleur et sa classification.

Surfaces renseignées lors de votre DR.

1 Entreprise 2 DR 3 Superficies 4 Répartition du VCI 2022 5 Volumes AOP 6 Validation

Revendication 2023 de la superficie

Produits revendiqués	Déclaration de récolte	Déclaration de Revendication	
	Superficie récoltée totale (ha)	Superficie revendiquée (ha)	Possède du stock VCI
Ventoux Rouge Conventionnel	9.2608	9.2608	<input type="checkbox"/>
Ventoux Rosé Conventionnel	1.00	1.00	<input type="checkbox"/>
Ventoux Blanc Conventionnel	2.6693	2.6693	

+ Ajouter un produit

< Retourner à l'étape précédente

DR

Valider et continuer >

Vous pouvez ajouter un produit si celui-ci n'apparaît pas.

Permet de télécharger votre DR et de pouvoir comparer en cas de doute.

L'onglet n°3 est terminé. Vous passez à l'onglet suivant.

NB : Si vous possédez un VCI, veuillez nous contacter, nous établirons ensemble votre DREV.

- Le 4^{ème} onglet **Répartition de votre VCI** n'apparaîtra pas si vous n'avez pas eu de VCI l'année précédente. Le logiciel passera directement à l'onglet suivant.
- Le 5^{ème} onglet **Volumes AOP** concerne les volumes. Comme pour les surfaces, les données de la récolte sont reprises, et si tout le volume est apporté en CP, le volume se saisit automatiquement.

1 Entreprise 2 DR 3 Superficies 4 Répartition du VCI 2022 5 **Volumes AOP** 6 Validation

Revendication AOP

Les informations de revendication sont reprises depuis votre Déclaration de Récolte. SV11 ou SV12. Lorsque nous avons pu déduire vos volumes sur place.
Veuillez vérifier leur cohérence et au besoin compléter les informations manquantes.

Produits revendiqués	Déclaration de récolte				Déclaration de Revendication		
	Volume récolté total (L5) (hl) (1)	Volume en cave part. (L9) (hl) (1)	Vol. récolté net totale (L15) (hl) (1)	Volume VCI constitué (L19) (hl) (1)	Volume revendiqué net issu de la récolte (hl) (1)	Volume revendiqué issu du VCI (hl) (1)	Volume revendiqué net total (hl) (1)
Ventoux Rouge	9,26 ha	324,00	324,00	315,00	315,00		315,00 hl
Ventoux Rosé	1,00 ha	42,50	42,50	41,00	41,00		41,00 hl
Ventoux Blanc	2,67 ha	119,00	119,00	115,00	115,00		115,00 hl

Toutes les indications entre parenthèses correspondent aux lignes de votre DR.

Correspond à la Ligne 15 (L15) de votre DR sans les lies. Merci de vérifier que les volumes soient bien corrects. En cas d'erreur, nous vous invitons à effectuer les changements nécessaires dans les rectangles blancs.

Une fois toutes les modifications effectuées, cliquez sur recalculer les volumes, puis passez à la dernière étape en cliquant sur « valider et continuer ».

- Le 6^{ème} et dernier onglet **Validation** il vous reste juste à vérifier si tout est exact et à cliquer sur **Valider la déclaration** pour confirmer.

Validation de votre déclaration

Revendication AOC

Produits revendiqués	Superficie revendiquée (ha)	Volume millésime 2022 issu du VCI (hl)	Volume issu de la récolte 2023 (hl)	Volume revendiqué net total (hl)
Ventoux Rouge	34,01 hl/ha	9,2608 hl	315,00 hl	315,00 hl
Ventoux Rosé	41,00 hl/ha	1,00 hl	41,00 hl	41,00 hl
Ventoux Blanc	43,08 hl/ha	2,6693 hl	115,00 hl	115,00 hl
Total		0,00 hl	471,00 hl	471,00 hl

Retourner à l'étape précédente

PDF de la DREV

Valider la déclaration

Permet d'avoir le PDF de votre déclaration.

La déclaration est transmise directement à l'ODG qui se chargera de la vérifier et de la valider définitivement.

NB.1 : Il peut cependant arriver que vous rencontriez des messages comme ceux indiqués ci-dessous. Cela ne vous empêche pas de poursuivre votre télédéclaration, mais il est préférable de vérifier les points mentionnés.

NB.2 : Un seul point bloquant vous empêchera de continuer : si votre rendement dépasse le seuil autorisé.

Points bloquants

- ⚠ **Ventoux Rouge** : Vous revendiquez un volume supérieur à celui qui figure sur votre déclaration douanière en L15
- ⚠ **Ventoux Rouge** : Vous revendiquez une superficie supérieure à celle qui figure sur votre déclaration douanière en L4

Points de vigilance

- ⚠ **Ventoux Rouge** : Vous ne revendiquez pas le même volume que celui qui figure sur votre déclaration douanière en L15 (peut-être dû au complément de VCI ou un achat)

C'est FINI pour la DREV.

Visualisation de votre DR

Une fois votre DR importée vous pourrez la visualiser dans « Déclarations, Eléments déclaratifs, Déclaration de Récolte, Visualiser la synthèse du document ».

La fenêtre ci-dessous apparaîtra.

Déclaration de Récolte 2023 Déclaration importée le 10/12/2023

Producteur Vinificateur (Cave Particulière) - CVI : - SIRET :
Adresse :
Contact :

Détail par produit 🔍 Comparer les superficies avec la DAP

Produits	Rendement L15-L16/L15	Lignes										
		L04	L04b	L05	L06	L07	L08	L09	L15	L16	L18	L19
Ventoux Blanc	40,40 hl/ha (40,40 hl/ha)	1,5929 ha	1,5929 ha	77,00 hl	— hl	— hl	— hl	77,00 hl	74,00 hl	3,00 hl	— hl	— hl
Ventoux Rosé	27,92 hl/ha (27,92 hl/ha)	1,8618 ha	1,8618 ha	54,00 hl	— hl	— hl	— hl	54,00 hl	52,00 hl	2,00 hl	— hl	— hl
Ventoux Rouge	48,25 hl/ha (48,25 hl/ha)	4,9633 ha	4,9633 ha	248,00 hl	— hl	— hl	— hl	248,00 hl	240,00 hl	8,00 hl	— hl	— hl
Total		8,418 ha	8,418 ha	379,00 hl	0,00 hl	0,00 hl	0,00 hl	379,00 hl	366,00 hl	13,00 hl	0,00 hl	0,00 hl

Retour PDF de la DR

Rendement

En cliquant sur « **comparer les superficies avec la DAP** », vous aurez la fenêtre ci-dessous, elle compare votre DR avec votre DAP 2024.

Comparaison des superficies entre la DAP et la DR 2023

Produits	Superficies issues de la DAP	Superficies issues de la DR
Ventoux	8,418 ha	8,418 ha

Retour

3.2 Je suis une Cave Coopérative

Vous devez suivre le processus destiné aux Caves Particulières, à la différence près que les douanes transmettent directement votre SV11 (pour le 2^{ème} onglet).

Visualisation de votre SV11

En cliquant sur « Déclaration de Production » et sur « Visualiser la synthèse du document ».

Vous pourrez visualiser la synthèse de votre SV11 ainsi que tous vos apporteurs.

Produits	Rendement L15	Lignes											
		L04	L04b	L05	L06	L07	L08	L09	L15	L16	L18	L19	
Ventoux Blanc	45,67 hl/ha	16.5083 ha	— ha	— hl	— hl	— hl	777,85 hl	— hl	754,50 hl	23,35 hl	— hl	— hl	
Ventoux Rosé	37,94 hl/ha	33.5367 ha	— ha	— hl	— hl	— hl	1 308,48 hl	— hl	1 269,19 hl	39,29 hl	— hl	— hl	
Ventoux Rouge	11,23 hl/ha	94.3074 ha	— ha	— hl	— hl	— hl	3 022,16 hl	— hl	2 928,22 hl	93,94 hl	— hl	— hl	
Total		144.3524 ha	0,00 ha	0,00 hl	0,00 hl	0,00 hl	5 108,49 hl	0,00 hl	4 951,91 hl	156,58 hl	0,00 hl	0,00 hl	

Rendement

Permet de comparer les différents volumes des apporteurs avec leur DR

En flouté, la liste de tous les apporteurs pour cette SV11. Si un de vos apporteurs n'est pas habilité, celui-ci apparaîtra en noir.

Si vous cliquez sur « comparer les volumes avec les DR » la fenêtre suivante apparaît :

Tableau de vérification SV11 2023


 Nom du coopérateur - Adresse - CVI : - SIRET :

Adresse :
 Contact :

Produit	Volumes issus de la SV	Volumes issus de la DR	Différence	Détails
Ventoux Rosé	14	14.35	0.35	
Ventoux Rouge	2805.06	2755.38	49.68	
Ventoux Blanc	325.97	334.73	8.76	

 Retour

Ce sont les différences qu'il y a entre votre SV11 et les DR déclarées par vos coopérateurs.

Cliquez ici pour visualiser l'erreur.

Tableau de vérification SV11 2023


 Nom du coopérateur - Adresse - CVI : - SIRET :

Adresse :
 Contact :

Produit	Volumes issus de la SV	Volumes issus de la DR	Différence	Détails
Ventoux Rosé	14	14.35	0.35	
	14	14.35	0.35	
Ventoux Rouge	2805.06	2755.38	49.68	
Ventoux Blanc	325.97	334.73	8.76	

 Retour

Ici le nom du coopérateur et son CVI.

C'est la différence de volume entre la SV11 et la DR du coopérateur à vérifier.

3.3 Je suis un Négociant Vinificateur

Vous aurez l'interface ci-dessous et ne posséderez que 2 encadrés.

Vous devez suivre le processus destiné aux Caves Particulières également, à la différence près que les douanes transmettent directement votre SV12 (pour le 2^{ème} onglet).

Éléments déclaratifs

Campagnes : Courante

Veillez trouver ci-dessous l'ensemble de vos éléments déclaratifs

Déclaration de Production 2024

Votre déclaration n'a pas encore été récupérée. Pour la récupérer il vous suffit de démarrer la télédéclaration de votre déclaration de Revendication.

[Voir tous les documents](#)

Revendication des produits 2024

Votre déclaration de revendication viticole pour cette année n'a pas encore été déclarée.

[Voir tous les documents](#)

Visualisation de votre SV12

Déclaration SV12 2023

Déclaration importée le 10/12/2023

Négociant Vinificateur - CVI : - SIRET :

Adresse :
Contact :

Détail par produit

Comparer les volumes avec les DR

Produits	Relevé L15	Lignes											
		L04	L04b	L05	L06	L07	L08	L09	L15	L16	L18	L19	
Ventoux Blanc	43,94 hl/ha	7,3964 hl	— ha	— hl	325,97 hl	— hl	— hl	— hl					
Ventoux Rosé	48,77 hl/ha	0,2813 ha	— ha	— hl	14,00 hl	— hl	— hl	— hl					
Ventoux Rouge	37,55 hl/ha	74,6946 ha	— ha	— hl	2 805,06 hl	— hl	— hl	— hl					
Total		82,3723 ha	0,00 ha	0,00 hl	3 145,03 hl	0,00 hl	0,00 hl	0,00 hl					

Ce document implique 18 apporteurs :

Vous avez la même interface que les Caves Coopératives, vous pouvez donc suivre la même démarche destinée aux SV11 (« Visualisation de votre SV11 »).